

l'humanité rouge



Organe central du Parti communiste marxiste-léniniste

Ali Abdoul, innocente victime de la barbarie raciste

Extrait du communiqué de presse de la section de Toulouse du Parti communiste marxiste-léniniste (PCML)

Après avoir rappelé qu'Ali Abdoul fut victime de tortures inhumaines durant quatre heures de long, par trois individus racistes, le communiqué déclare : « Cet acte ignoble, d'une sauvagerie révoltante, a soulevé une intense émotion dans l'ensemble de l'opinion publique et suscité une profonde indignation et colère. Avec l'ensemble de notre peuple travailleur, Français et immigré, avec tous les démocrates, la section de Toulouse du PCML exige que justice soit rendue sans tarder à Ali Abdoul. Elle exige un châtimement sévère et exemplaire à l'encontre des trois tortionnaires racistes. Au premier chef, elle demande qu'ils soient inculpés au titre de la loi anti-raciste de 1972.

Car indéniablement, ce crime sadique est l'hidieux forfait du racisme le plus abject. C'est lui qui a suscité la furie sanglante des trois misérables criminels. Comment ne pas voir dans ce nouvel attentat, la responsabilité de tous ceux qui ont développé ces vastes campagnes xénophobes, chauvines, et anti-immigrées. Cherchant un bouc-émissaire, le pouvoir a accredité la thèse fallacieuse de la responsabilité des pays arabes producteurs de pétrole dans le déclenchement de la crise économique capitaliste. Avec les mesures Stoléru, il a voulu faire croire que les travailleurs immigrés sont les responsables du chômage. Et des organisations fascistes et néonazies l'ont, en toute impunité, secondé dans cette entreprise scélérate.

Le pouvoir se sert du racisme comme d'une arme pour diviser et avilir les travailleurs. Comment ne pas voir dans cette politique la cause de ces innombrables assassinats racistes qui endeuillent chaque année la classe ouvrière immigrée. Comment ne pas y voir aujourd'hui celle du supplice d'Ali Abdoul. Il faut marquer un coup d'arrêt à ces campagnes, à cette politique qui arme le bras des assassins. Il faut en finir avec le racisme antiarabe. Il faut extirper cette lèpre, cette gangrène sociale.

Avec l'ensemble des organisations antiracistes et démocratiques, la section du PCML de Toulouse appelle tous les travailleurs, tous les antiracistes et démocrates à se mobiliser sans délai contre le crime raciste pour que justice soit rendue à Ali Abdoul, pour exiger un châtimement sévère et exemplaire des trois tortionnaires racistes, à se mobiliser pour abattre le racisme antiarabe ».

Le 15 octobre

Après Toulouse où un travailleur algérien a été torturé par des racistes, dont un membre du SAC, à Metz, la police matraque sauvagement les résidents des foyers Sonacotra : vingt blessés.

Français - immigrés

A Metz, la police a violemment chargé des résidents des foyers Sonacotra qui manifestaient contre les expulsions. Vingt d'entre eux ont été blessés, plusieurs atteints de fractures, un dans le coma... Et c'est les résidents qui sont jugés en flagrant délit ! Par ailleurs, l'un des racistes qui a participé aux sauvages tortures dont Ali Abdoul a été l'objet a été mis en liberté provisoire.

Dans le même temps, la librairie Palestine a été détruite par un incendie lors d'un attentat revendiqué par des sionistes.

Cette recrudescence de violences policières et racistes à l'égard de travailleurs immigrés comme l'impunité dont jouissent les fascistes qui ont déjà assassiné des représentants palestiniens ne doit pas être tolérée.

Travailleurs français-immigrés, une seule classe ouvrière !

Unissons nous contre la répression et les attentats !

il faut s'unir pour la riposte



(Voir nos articles en pages 3 et 6)

Le premier mai, les travailleurs immigrés et français de Metz au coude à coude. (Photo commission culturelle du Comité de coordination)

Le déficit budgétaire est approuvé

Le budget (déficitaire) a donc été voté par les députés, mardi matin à 7 heures : les cadeaux aux uns et l'austérité pour les autres viennent d'être votés une nouvelle fois.

Il n'y a pas, comme initialement prévu, 15 milliards de déficit dans le budget approuvé, mais 14 milliards 818 millions. Toujours est-il que cela ne change rien sur le fond : dix milliards et autres cadeaux aux monopoles, liste d'augmentations des prix et taxes pour les travailleurs.

En effet, sous réserve de modifications qui peuvent venir du Sénat, mais qui ne seraient que

minimes, voici ce qui nous attend :

- Le 3 janvier, le super augmentera de 13 centimes, l'essence ordinaire de 12 centimes, le gaz-oil et le fuel de 10 et 4,4 centimes.
- Le timbre du permis de chasse et celui de la carte grise augmenteront de 10%. Cela fera 100 millions pour les caisses de l'Etat.
- La carte d'identité coûtera 30 F au lieu de 18 F, la carte de séjour des étrangers 45 F au lieu de 25 F. Cela fera pour les caisses de l'Etat 58 millions.
- Quant au barème de l'impôt

sur le revenu, il sera relevé de 9% pour les dix premières tranches et de 5% pour les deux dernières.

- Augmenteront aussi les prix des places de cinéma.

Déjà déficitaire avant même son entrée en vigueur, et ce, malgré une série d'augmentations touchant le consommateur, tel est ce budget 1979 que le ministre Maurice Papon n'avait pas peur de présenter comme un budget « actif, sincère, équilibrable ».

« Equilibrable » pour le gouvernement, cela veut dire prendre de l'argent aux travailleurs pour financer les investissements monopolistes.

• 40^e congrès
de la CGT,
le rapport
d'activité

page 4

• Interview
de 3 délégués
syndicaux CGT
du centre de tri
de Pontoise

page 5

Appels des dissidents soviétiques à la gauche occidentale

LES dissidents soviétiques ont lancé un appel aux « communistes, socialistes et syndicats occidentaux » pour qu'ils soutiennent réellement leurs actions. Cet appel a été particulièrement adressé aux partis politiques d'Espagne, de France, d'Italie, de Grande-Bretagne et de Suède.

Cet appel consiste en fait à mettre ces partis qui condamnent en parole le fascisme, au pied du mur, à les pousser à concrétiser la condamnation de l'URSS par des actions précises. Voici un extrait de cet appel où sont notamment énoncées les actions possibles :

« (...) Si les communistes souhaitent sincèrement voir la situation évoluer vers un socialisme démocratique, ils devraient aller jusqu'à poser un ultimatum à la direction du « parti frère » soviétique ; ou les droits fondamentaux seront respectés, et tout d'abord les prisonniers politiques libérés, ou bien ce sera la rupture de tous les rapports entre les partis.

Les communistes, les socialistes et les membres des syndicats devraient faire campagne pour un boycottage de l'Union soviétique et de ses représentants par les syndicats, les organisa-

tions et associations scientifiques, culturelles et sportives.



Photo prise en 1975 de dissidents soviétiques.

tives occidentales ; pour l'exclusion de l'Union soviétique de toutes les organisations internationales ; pour le refus par les ouvriers — allant s'il le faut jusqu'à faire grève — de tout travail au profit de l'URSS, à l'exception de la livraison de produits alimentaires.

Le programme dont nous venons d'esquisser les grandes lignes ne nous semble pas être « maximaliste ». Nous ne proposons pas d'exiger un changement du régime existant en URSS et dans les pays du bloc soviétique car ceci, en fin de compte, est l'affaire des peuples de ces pays, mais seulement de demander le respect des droits élémentaires de l'homme et l'établissement des conditions permettant à la volonté des citoyens de s'exprimer librement. »

Arrestation d'un militant des syndicats libres

Vladimir Svirsky, âgé de quarante-huit ans, a été arrêté vendredi dernier à son domicile. Le motif de son arrestation : militant en faveur des syndicats libres. Depuis le mois de février dernier, sept autres fondateurs des syndicats ont été, soit arrêtés et emprisonnés, soit internés comme malades dans les hôpitaux psychiatriques si tristement célèbres.

Ces syndicats libres se sont donnés un statut au début de cette année. Leur but est de défendre les ouvriers contre les mauvaises conditions de travail, de former une unité des travailleurs pour s'opposer à toute répression qui s'abat eux et qui refusent de se plier à la discipline fasciste qui sévit dans les entreprises en URSS.

Dès le début, les représentants officiels connus de ces syndicats ont subi la répression. A l'heure actuelle, le nombre de militants est encore faible au regard du nombre d'ouvriers soviétiques. Cependant, craignant une évolution rapide de ces syndicats, les dirigeants soviétiques ont voulu frapper tout de suite. Il emprisonnent les militants, mais l'idée de s'organiser de manière autonome, elle, fait son chemin.

Malgré les appels au calme des syndicats

Développement en Italie des grèves et des actions dures

DEJA bien éprouvée par l'affaire Moro et les scandales qui s'en sont suivis, la bourgeoisie italienne doit maintenant faire face à des grèves. De plus, on constate chez les travailleurs un refus de plus en plus net de la politique de conciliation menée par les syndicats.

Depuis la rentrée, le nombre des grèves n'a fait que s'accroître. Ce sont

souvent des grèves sectorielles sauvages. Aujourd'hui, la grève dans les hôpitaux et les transports prend de l'ampleur.

te italienne. Un appel peu entendu...

UNE SITUATION NOUVELLE

Les directions syndicales viennent de connaître un autre déboire avec le vote par les ouvriers de la métallurgie d'une plate-forme revendicative combative.

Après une semaine de débats, la plate-forme a été votée à l'unanimité. Elle exige, à la veille des négociations avec les patrons pour le renouvellement des contrats, une augmentation salariale et surtout une réduction du temps de travail pour un tiers des métallos, c'est-à-dire pour un demi-million de personnes.

Ainsi, les ouvriers du Sud revendiquent une réduction de leur temps de travail à 36 heures ou 38 heures par semaine avec, pour objectif, la réduction à 35 heures dans cinq ans.

Les métallos du Mezzogiorno ont déjà décidé une journée de grève générale pour appuyer ces revendications.

Les travailleurs du secteur de la chimie s'approprient à faire la même chose. Il faut voir que de telles plates-formes vont totalement à l'encontre de la politique des principaux syndicats, et notamment de la CGIL, qui essaient par tous les moyens de réduire le nombre des grèves.

Ces deux secteurs, la métallurgie et la chimie, rassemblent un grand nombre de travailleurs et cette remise en cause des syndicats n'est pas un fait minoritaire.

GREVE DANS LES HOPITAUX, DANS LES TRANSPORTS

La grève dans les hôpitaux a démarré à l'hôpital de Florence, il y a maintenant plus de deux semaines, et aujourd'hui, ce sont plusieurs hôpitaux de la région qui sont touchés.

La grève des transports connaît un relâchement particulier. Elle touche aussi bien le transport public que maritime, aérien et ferroviaire. Les divers secteurs agissent à tour de rôle. Ce qui caractérise ces grèves, c'est qu'elles se font en dehors, et même à l'encontre des directions syndicales. Lama, le secrétaire de la CGIL, (la CGT italienne) a fait savoir nettement qu'il réprovoit ces mouvements et s'est prononcé pour une « réglementation des grèves ».

Cette idée n'est pas toute neuve. Il y a maintenant plusieurs mois, la CGIL avait appelé à la « responsabilité » des travailleurs dans le domaine des grèves afin de ne pas trop désorganiser l'économie capitalis-

Vers un règlement pacifique du conflit

Les Sahraouis libèrent 150 prisonniers mauritaniens

L'AVANCEE vers un règlement pacifique du conflit du Sahara occidental se confirme, après la libération par le Front Polisario, représentant du peuple sahraoui, de 150 prisonniers mauritaniens. De plus, des négociations de paix sont en cours entre la Mauritanie et le Sahara occidental.

C'est en 1975 que le Sahara occidental, ancienne colonie espagnole, était partagé entre le Maroc et la Mauritanie, lors des accords tripartites de Madrid réunissant l'Espagne, la Maroc et la Mauritanie.

Le Front Polisario, représentant le peuple sahraoui, fut donc amené à engager la lutte contre les nouveaux occupants, après avoir combattu pendant de nombreuses années les colonisateurs espagnols.

Aujourd'hui, la situation semble plus favorable à un règlement négocié, le Front Polisario et la Mauritanie ayant donné chacun des preuves de bonne volonté :

— Du côté de la Mauritanie, le 10 juillet dernier, un coup d'Etat militaire renversait le président Moktar Oul Dada. Le nouveau gouvernement annonçait aussitôt son intention de régler la question du Sahara.

— Du côté du Sahara occidental, le Front Polisario répondait à cette initiative en prononçant le 12 juillet le cessez-le-

feu sur les zones de combat.

Cette preuve de bonne volonté était confirmée récemment lors du 4e congrès du Front qui décidait de prolonger le cessez-le-feu.

Enfin, il y a quelques jours, le Front Polisario

annonçait la libération de 150 prisonniers mauritaniens. Tous ces faits, renforcés par les négociations en cours entre les deux pays, sont donc très positifs.

Du côté de l'Espagne, les choses évoluent aussi. En effet, l'ancienne colonie avait retiré son épingle du jeu en 1975, tout en sachant fort bien que l'accord tripartite de Madrid était un cadeau empoisonné, porteur de conflits. Or, le parti gouvernemental au pouvoir en Espagne, l'Union du centre démocratique, vient de

signer un communiqué commun avec le Front Polisario, reconnaissant ce dernier comme « unique et légitime représentant du peuple sahraoui en lutte » et soutenant « le droit à l'autodétermination et à la liberté de ce peuple ».

Cette prise de position est un nouvel atout aux mains des Sahraouis pour régler pacifiquement la question du Sahara occidental sur la base du respect mutuel de l'intégrité territoriale et du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.

Claude LIRIA



Dans un camp du Sahara occidental. (Photo Algérie Presse service)

Iran : après les affrontements de lundi, un lourd bilan

Le bilan des affrontements qui ont eu lieu lundi dernier, lors de la grève générale en Iran, se précise maintenant. Au départ, on ne parlait que de trois morts mais en fait, selon l'agence Reuter, ce sont seize personnes qui ont été tuées par la police. La province a été beaucoup plus touchée que l'on ne le pensait et des affrontements très violents se sont produits dans quelques villes.

Par ailleurs, la grève générale de lundi a connu une ampleur encore jamais atteinte chez les commerçants et dans les administrations qui, elles, continuent le mouve-

DANS L'ACTUALITE

Français-immigrés, il faut s'unir pour la riposte

Sonacotra, foyer de Metz Woippy

La police contre les résidents : 8 résidents à l'hôpital 3 manifestants devant les flagrants délits

Mercredi matin, les policiers, certainement à la demande d'huissiers, ont investi le foyer de Woippy à Metz. Ils ont pris toutes les affaires de résidents menacés d'expulsion et ont fermé leur chambre.

A leur retour du travail, les résidents du foyer ont décidé de manifester contre cette intervention. Les flics, sans la moindre sommation ni le moindre avertissement, ont violemment chargé. Vingt résidents ont été blessés. Huit d'entre eux ont été hospitalisés à Metz. Certains sont atteints de fractures. Quatre sont encore en observation. L'un d'eux ont un

traumatisme crânien. Un autre était dans le coma dans le coma, mercredi soir.

La police a embarqué plusieurs manifestants. A 23 h mercredi, trois d'entre eux étaient en garde à vue. Ils s'agit de deux résidents et d'une immigrée d'un comité de soutien. Ils devaient être jugés jeudi matin en flagrant délit. Le procès de la Sonacotra contre les résidents de ce foyer est le seul qu'elle ait définitivement gagné.

La Sonacotra incapable de casser la grève a désormais recours à la répression policière et la violence. (voir notre article en page 6)

Halte au racisme

Le dimanche 15 octobre, se déroulait au stade Armandie d'Agén, le match de rugby Agén-Nice pour le compte du championnat.

Dès le début du match des accrochages violents comme on a de plus en plus l'habitude d'en voir opposèrent les deux équipes. Le public manifesta bruyamment sa désapprobation mais profitant qu'un joueur de Nice était africain, certains énergumènes ne ratèrent pas l'occasion de sortir leur venin raciste en faisant retomber toute la responsabilité des mauvais coups sur lui en hurlant à tout bout de champ : « Sale bougnoul... » et j'en passe.

C'est un joueur comme les autres et je ne peux supporter qu'on le traite de la sorte. Gageons que s'il avait été Agenais et s'il avait marqué quelques essais il aurait été porté au paradis.

Je tenais pour mon club mais je suis contre le racisme et j'estime que tout homme ou femme est un être humain quelle que soit sa couleur.

Un spectateur.

Un des tortionnaires d'Ali Abdoul libéré

C'est mardi qu'Ali Abdoul, jeune français d'origine algérienne est sorti de l'hôpital. Il portait encore les marques des ignobles tortures que lui ont fait subir trois habitants français de Toulouse. A l'hôpital on lui a enlevé quelques points de suture mais son bras droit lacéré jusqu'à l'os reste bandé et il souffrira encore longtemps des nombreuses blessures que ses bourreaux lui ont infligées sur tout le corps, notamment sur l'abdomen. Rappelons qu'ils avaient menacé de tuer Ali si jamais il parlait. Or en même temps qu'ils sortaient de l'hôpital l'un de ses tortionnaires Thierry Neveu était libéré et quittait la prison Saint-Michel sous prétexte sans doute qu'il n'avait pas personnellement torturé Ali. « Pendant que les autres me charcutaient, lui, avec son fusil, faisait le guet » a déclaré Ali à un reporter qui l'interrogeait. « Le reste du temps, il regardait la boucherie, le dépeçage et riait bruyamment ». On peut donc mesurer le caractère scandaleux de cette mise en liberté provisoire. « Je trouve cette décision scandaleuse, a déclaré l'avocat d'Ali. Une telle décision est inacceptable ». Les militants anti-racistes de Toulouse auront à cœur d'exiger du pouvoir et de la « justice » bourgeoise

que les trois racistes dont l'un, rappelons le, est membre du SAC n'échappent pas à la peine sévère qu'ils méritent. Voici la déclaration que nous ont envoyée nos camarades de Toulouse dès qu'ils ont appris la nouvelle de la libération du tortionnaire.

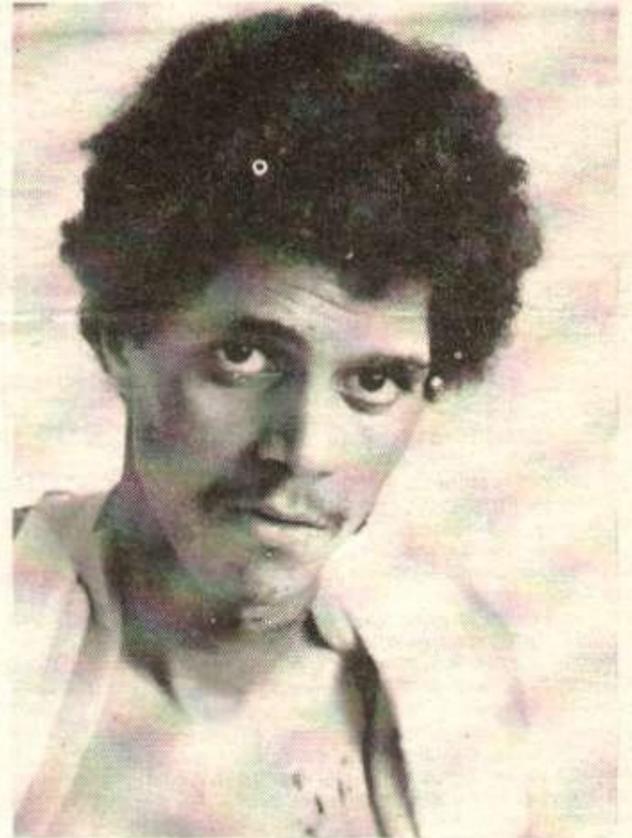
Le pouvoir couvrira-t-il une nouvelle fois les tortionnaires racistes ?

C'est ce qui à l'air de vouloir se passer, quand on a appris que l'un des trois tortionnaires d'Ali Abdoul avait été mis en liberté provisoire, sous le prétexte qu'il aurait moins participé que les autres aux affreuses tortures d'Ali. Ce qui est encore plus scandaleux, c'est la façon dont s'est déroulée la décision de remettre un tortionnaire en liberté provisoire. Le juge d'instruction a pris la décision sans consulter comme il est d'usage, la partie civile pour lui demander si elle n'émettait pas d'opposition ; il est grand temps à Toulouse que les forces anti-racistes mobilisent et s'unissent pour protester contre de tels agissements et exiger le châtiement des coupables et l'arrêt des campagnes racistes menées par le gouvernement.

La librairie palestinienne détruite par un attentat !

Mardi après-midi un commando de cinq personnes pénétrait dans la librairie Palestine déjà victime de plusieurs attentats. Menaçant les employés présents avec leurs armes, ils ont mis le feu au stock de livres et de revues et malgré l'intervention des pompiers les dégâts sont très importants. Ils ont par ailleurs frappé l'un des camarades tenant la librairie jusqu'à ce qu'il s'évanouisse. Peu après, l'attentat était revendiqué par « les combattants pour la Défense d'Israël » par un coup de téléphone adressé à l'AFP. Ce n'est pas la première fois que la librairie Palestine est attaquée et l'on remarque que cet attentat survient une semaine après l'agression commise par des

fascistes libanais munis d'armes à feu à la cité universitaire. Les organisations patriotiques arabes avaient alors demandé la fouille de la cité du Liban pour que soient retrouvées ces armes. Les sionistes, les fascistes libanais qui se trouvent de plus en plus isolés semblent vouloir intensifier de telles agressions fascistes. Tous les progressistes et antifascistes exigeront du gouvernement qu'il mette fin à l'impunité dont jouissent ces criminels et briseront le mur du silence dont la presse entoure leurs agissements (alors que le *Quotidien du Peuple* a parlé de cet attentat dès hier et que nous en parlons aujourd'hui l'ensemble de la presse n'en a fait pas grande mention).



Ali Abdoul à l'hôpital. Un de ses tortionnaires a été relâché. (Photocorrespondant HR)

Derniers soubresauts de l'affaire de De Guiringaud ?

Avons-nous assisté, mercredi, avec le discours de Barre à l'Assemblée aux derniers soubresauts de « l'affaire de Guiringaud » ?

Barre a « rectifié heureusement la déclaration partielle et inopportune du ministre des Affaires étrangères », selon Messmer, RPR, qui avait lancé l'offensive contre « l'incident De Guiringaud ». La majorité semble s'être réconciliée après les remous des deux jours précédents.

Le premier ministre n'a pas désavoué clairement son ministre des Affaires étrangères, mais il ne l'a pas défendu non plus. Il a glissé toutefois une petite phrase qui pourrait bien être une condamnation sur la forme : « Dans le drame qui se déroule au Liban, ce qui est important n'est pas de juger encore moins de condamner même s'il est parfois néces-

saire de rappeler que l'émotion et la sympathie ne doivent pas engendrer la partialité ».

Phrase alambiquée qui semble être une condamnation de De Guiringaud, mais en tout état de cause, sur la forme et non sur le fond : il aurait fallu que le ministre des Affaires étrangères parle avec plus de formes, telle est la réponse de Barre.

Si ce rappel de forme semble avoir ressoudé la majorité, elle n'a pas contenté tout à fait le PS et Mitterrand. « Sur le texte même de votre déclaration, a dit Mitterrand, je ne puis que vous approuver ». Mais il précise : « Votre déclaration était intemporelle. Vous auriez dû faire la même il y a trois ans, six mois ou une semaine. Estimez-vous oui ou non que les propos du ministre des Affaires étran-

gères aient contribué à apaiser les passions au Liban ? ».

Si Mitterrand pousse ainsi Barre dans ses retranchements, demande que l'on précise et que l'on mette les point sur les i, c'est pour enfoncer le coin dans les divisions au sein de la majorité que cette affaire a révélées.

La situation touche au paradoxe quand le ministre des Affaires étrangères se retrouve non seulement abandonné par son premier ministre, le RPR et le PS tout à la fois, mais quand de plus il retrouve le PCF à ses côtés. Le PCF, fidèle à ses positions de toujours sur la situation au Moyen-Orient, a déclaré par la bouche du député Odru : « Nous ne nous associons pas à la levée de boucliers à laquelle nous assistons à la suite de cette déclaration (de De Guiringaud) ».

Journée d'action dans la navale

«Le maintien ou non des emplois est le résultat d'un rapport de force»

Le 20 octobre, une journée nationale d'action est prévue dans la navale par les directions syndicales. Elle sera l'occasion pour de très nombreux travailleurs de manifester leur opposition aux licenciements, aux menaces de fermeture et aux réductions d'horaire qui frappent les ouvriers de la navale partout en France.

Face à cela, c'est le mot d'ordre : « C'est tous nos emplois qu'il faut sauver » qu'il faut mettre en avant et pour le faire aboutir, il sera indispensable de dépasser le cadre d'une journée dans la mobilisation des travailleurs « Tous ensemble et en même temps », avancer dans la construction d'un rapport de force suffisant pour faire plier le patronat.

Partout où ils sont présents c'est à bâtir un tel rapport de force que s'attachent les militants du PCML. Voici d'ailleurs des extraits d'un communiqué du secrétariat du Comité de parti régional de Provence appelant les militants de cette région à se mobiliser dans la lutte contre les licenciements.

« Le maintien ou non des emplois est le résultat d'un rapport de force. La classe capitaliste malgré la crise (ou grâce à la crise pour certains) continue à s'enrichir ; la lutte des travailleurs doit et peut les contraindre à maintenir les emplois.

Dans toutes les luttes, de la réparation navale à la Générale sucrière, de la Ciotat aux contrôleurs de

l'air, les travailleurs se heurtent de front à la politique anti-ouvrière de Barre, à ses plans de chômage et de misère. C'est pourquoi le mot d'ordre d'unité du parti « tous ensemble et en même temps » est plus que jamais d'actualité pour imposer un échec au gouvernement...

La bataille pour sauver tous les emplois est une bataille de classe où le parti doit être présent. Que tous les militants du parti et les sympathisants participent à ce combat !

Soutenons les travailleurs menacés de licenciement, tissons des liens de solidarité avec eux, engageons-nous de toutes nos forces dans la lutte contre les licenciements pour le droit de vivre et travailler au pays.

40e congrès de la CGT

Rapport d'activité : quelle activité syndicale ?

GEORGES Séguy a annoncé à la presse, le 9 octobre, que le congrès de la CGT voterait, cette fois, le rapport d'activité comme le souhaitaient beaucoup de militants. Ainsi, la direction céda au profond désir de bien des travailleurs de réfléchir à l'activité du syndicat, à la lumière de ce qui s'est passé en mars. Savoir pourquoi on en est arrivé là, c'est-à-dire en particulier pourquoi la confédération s'est-elle engagée sans réserve dans le soutien au Programme commun ? Les conséquences actuelles : un net recul de l'impact de l'organisation parmi les travailleurs.

Le rapport d'activité permet-il d'éclairer la réflexion des militants ? Répond-il à leurs questions ? Il n'est, en fait, qu'une tentative pour justifier les orientations suivies depuis le précédent congrès.

Le Peuple No 1045 publie le rapport d'activité qui fait le bilan des trois dernières années d'activité de la CGT (depuis le dernier congrès).

Des six chapitres qui font le tour des activités de la CGT, nous retenons aujourd'hui le premier qui donne l'orientation générale du rapport « Une crise profonde et durable » et celui qui l'éclaire bien « Bilan revendicatif de trois années ».

UN SOUTIEN AU PROGRAMME COMMUN QUI NE SE DEMANTE PAS

Il n'est pas question pour la direction de la CGT de remettre en cause l'orientation « décidée par les congrès antérieurs » de soutien au Programme commun :

« Face à la crise et à l'incapacité du système capitaliste de résoudre les problèmes qu'il engendre, la CGT, lors de ses derniers congrès, a, par ses propositions, contribué à ouvrir la voie vers de véritables changements démocratiques et le socialisme ». Mais cette position ne peut plus se justifier en octobre 1978 aussi facilement qu'en 1975.

C'est pourquoi, dans l'historique qui suit les prises de position de la confédération sur le Programme commun, on trouve cette déclaration du Conseil fédéral national (mai 1977, après les municipales qui avaient vu un certain succès de la gauche) : « Notre soutien au Programme commun ne signifie nullement que celui-ci se substitue à notre programme d'action, qui demeure pleinement valable dans tous ses aspects, qu'il s'agisse des revendications économiques et sociales, comme des transformations plus fondamentales, de l'étendue des nationalisations à la gestion démocratique de l'économie (...) Maintes fois proclamé, le mot d'ordre "Union, action, Programme commun" ne peut tenir lieu d'expression syndicale valable en tout et partout ».

Et c'est là, véritablement, la question : la direction confédérale a-t-elle impulsé la lutte des travailleurs contre les plans Barre ? Elle-même est prête à reconnaître qu'elle a tout fait pour le succès du Programme commun et elle s'en félicite :

« Pour notre part, nous n'avons rien à nous repro-

cher dans le cadre de nos prérogatives syndicales, nous avons fait tout ce qui dépendait de nous pour sauvegarder l'Union de la gauche, son programme et pour remporter la victoire. »

LUTTE REVENDICATIVE OU NEGOCIATION A FROID ?

Mais en ce qui concerne la lutte revendicative ? Peut-elle se féliciter ? Comment cette question est-elle abordée ? D'abord, par une liste fastidieuse et qui ne met rien en relief de toutes les actions menées en trois ans au plan national, avec sur le même plan journées d'action, délégations, communiqués... et rien qui ne mette en avant la volonté de lutte des travailleurs ni les problèmes qu'ils rencontrent dans leurs luttes (formes de lutte, démocratie, soutien, répression...).

Les résultats de ces luttes sont limités au déroulement de négociations au sommet : ainsi le sous-chapitre « Principaux résultats de l'action revendicative de juillet 1975 à juillet 1978 » se limite à faire état du niveau des négociations sur le SMIC, sur la mensualisation, sur l'emploi pour les femmes et pour les immigrés. A part quelques résultats pour les femmes et les immigrés (mais dont on sait que la CGT n'a pas pris part à leur mobilisation : contraception pour les femmes et retour des expulsés de la Sonacotra, par exemple), le bilan est bien triste :

« Le gouvernement a montré sa volonté de poursuivre sa politique d'austérité en direction des travailleurs et de maintenir le SMIC à un niveau très bas, insuffisant pour assurer des conditions de vie décentes (on comprend : pas de succès - NDLR). Le 14 décembre 1977, un accord séparé a été signé par le patronat et les organisations syndicales minoritaires (sur la mensualisation). La CGT et la CFDT refusent de le signer considérant ce texte non seulement insuffisant mais contenant même des dispositions dangereuses. » (Alors quel résultat pour la lutte - NDLR). Quant à l'emploi : « Dans la bataille contre les licenciements, contre les fermetures, des résultats ont été obtenus parce que, peu à peu, ont été surmontés bien des obs-

tales. » Alors quels obstacles faut-il surmonter ? Il aurait été certainement très intéressant de développer pour armer les travailleurs car la tendance est plutôt au développement du chômage.

UNE LIGNE QUI SE DEMASQUE

Triste bilan, en effet, et qui dévoile bien que la direction de la CGT ne

se préoccupe plus des luttes quotidiennes de ses militants confrontés tous les jours à l'exploitation, mais veut enfermer leur action dans le jeu de la concertation au sommet dont elle ne peut cacher les maigres résultats ; car, comme dit un militant de Pontoise, « on n'obtient rien sans lutter ».

Le soutien au Programme commun, c'était bien

la seule stratégie des dirigeants de la CGT, leur moyen de pression privilégié dans leurs négociations avec les patrons. Devant l'échec de l'Union de la gauche, ils relancent des mots d'ordre « S'unir et lutter », mais c'est uniquement pour retrouver, par rapport aux patrons, un poids que la perspective de période sans élections leur a fait perdre. Ils veu-

lent que ces luttes restent dans un cadre bien délimité comme le montre leur attitude dans les luttes des PTT, de la SNCF, de la navale ou de la sidérurgie... Et le plan Barre continue malgré quelques succès.

N'est-ce pas ce genre de questions que devraient avoir en tête les militants au congrès, quand ils vont se prononcer sur ce rapport ?

Claire Masson

Culturel

« Octobre aujourd'hui »

Quand le théâtre s'adresse au cœur et à l'intelligence des travailleurs

APRES la tournée de l'an dernier à travers une quinzaine de villes du Nord, le théâtre du Printemps, pour sa rentrée, a choisi de reprendre « Octobre aujourd'hui » devant le public lillois. Samedi soir, à Fives, vieux faubourg ouvrier de Lille, 400 personnes sont venues assister à la représentation. Incontestablement, c'est un beau succès.

« Octobre aujourd'hui », c'est en seize scènes l'histoire de la Révolution prolétarienne d'Octobre 1917. Sous l'effet de la guerre, de la crise capitaliste, des mesures répressives du gouvernement bourgeois de gauche, le mouvement révolutionnaire des masses ouvrières et paysannes grossit, s'enfle comme une rivière en crue : fleuve dont la force brisera tous les obstacles. En octobre, c'est le déferlement : sous la conduite du parti bolchévique, l'insurrection victorieuse donne le pouvoir aux exploités. La leçon est transparente : la gauche au pouvoir c'est toujours le capi-

talisme, l'exploitation des ouvriers et des paysans, la répression du peuple, la seule issue, c'est la révolution armée. Pour cela, il convient d'arracher la classe ouvrière à l'influence néfaste de la ligne révisionniste et de l'unir autour du parti : « Le théâtre, c'est de la propagande affirmée avec conviction une comédienne et notre propagande est ouvertement au service de la classe ouvrière ».

UN SPECTACLE REALISTE

Dès les premières scènes, on le sent, « quel-

que chose » passe entre les comédiens et les spectateurs car c'est un spectacle. Le courant est établi, la salle s'anime. On applaudit, on rit, on est gagné par l'émotion. « Le romantisme révolutionnaire ? ». Oui, bien sûr ! S'il doit nourrir la création culturelle c'est afin qu'elle joue au mieux son rôle de reflet vivant de la réalité. C'est la raison d'être des chants de la pièce.

Ils expriment la colère et la souffrance des travailleurs, désignent les ennemis, appellent à la lutte, suscitent la révolte, l'enthousiasme. Leur langage est compris par les spectateurs : « Les chants sont beaux... »

Mais il y a aussi le comique de répliques, de jeux de scène. Nécessité de viser juste : on se moque des patrons, des ministres et de ceux qui trahissent les ouvriers, on sourit,

lorsque la casserole de Yégor « accroche », ou devant la bonhomie sympathique d'Andréi. Certainement « Octobre aujourd'hui » est une pièce réaliste et « il s'agit aussi d'un spectacle soigné (mise en scène, costumes, chants, éclairages), c'est parce que rien ne doit être trop beau pour le spectacle qui s'adresse aux exploités.

NOUVEAU SPECTACLE

A l'issue de la représentation, comédiens et public ont poursuivi des discussions passionnées. Le Théâtre du Printemps devenu désormais une réalité culturelle régionale, prépare un nouveau spectacle qui aura pour thème les ouvrières et ouvriers du textile, leur histoire, leurs luttes, leurs espoirs.

Correspondant HR
Le 17/10/78



« Alors l'huissier, y'a-t'y quelque chose qui va pas ! » (Photo correspondant HR)

POLITIQUE ET SOCIAL

Interview de 3 délégués CGT du centre de tri de Pontoise (2)

« Démocratie syndicale, démocratie ouvrière dans la mesure où l'on gagne les deux, pas de problème »

HIER, les délégués CGT du centre de tri de Pontoise nous avaient surtout parlé de vie et de travail au centre de tri. Aujourd'hui, ils parlent de la grève proprement dite. Démocratie syndicale, démocratie ouvrière : voilà encore comment cet exemple de lutte victorieuse prouve la justesse de ces deux points que notre parti s'attache, pour sa part, particulièrement à défendre (voir notre brochure « Avec le Parti marxiste-léniniste »). Lié à cela l'esprit offensif des militants syndicaux de ce centre qui ont toujours le souci de discuter avec les gars et de développer le rapport de force. Cette interview témoigne de la volonté exprimée par ces militants CGT d'employer des méthodes d'action indispensables pour gagner les revendications.

— Q : Comment a débuté la grève ?

PHILIPPE : On est parti le mercredi à 60, 70 %. Les trois premiers jours, il y a eu une baisse. Dans certaines brigades, on est arrivé à 30 % de grévistes. A notre avis, il y a deux raisons à cela : le travail en profondeur avait été fait, mais la préparation immédiate dans les esprits, du fait du retour des congés, etc., n'avait pu être bien faite et puis aussi un défaut de démocratie syndicale : avant de faire grève, au minimum il faut réunir tous les syndiqués, mais cette fois-ci, vu le peu de temps matériel dont nous disposons, nous n'avions pas pu réunir toute la section. On avait vu simplement quelques syndiqués. Les trois premiers jours, ça tournait autour de cinq à six militants, là, en permanence, on n'avait pas réussi à accrocher réellement tous nos militants ni l'ensemble du personnel.

— Q : Pour développer le rapport de force, les piquets de grève ont-ils joué un grand rôle ?

PHILIPPE : C'est la deuxième étape justement à partir du troisième jour. On avait fait du battage là-dessus, ça commençait à mûrir dans les esprits. On a réussi à faire participer des militants à l'action et, le vendredi soir, dans une brigade de nuit plus préparée, on a relancé l'action grâce à ça.

— Q : Dans les piquets de grève, ça se passait comment concrètement ?

PHILIPPE : Ce soir-là, on a donc lancé les piquets de grève, ce qui, le lendemain matin, nous a permis d'aller voir individuellement toutes les personnes les unes après les autres à l'entrée des portes du bâtiment, de leur expliquer la grève, etc. C'est à partir de là qu'on a réussi à ramener le plus de gens

dans la grève et qu'elle a été ascendante jusqu'au mercredi suivant.

— Q : Les assemblées générales, vous en faisiez chaque jour ?

PHILIPPE : Systématiquement, brigade par brigade, à chaque prise de service.

— Q : A une assemblée générale, tu avais dit que « l'action a été menée dans la démocratie et que la décision serait prise dans la démocratie » (soir du vote de l'occupation).

GEORGES : Tu vois, piquets de grève, assemblée générale, on essaye de lier tout ça à la CGT. Je pense que c'est un tort de ne jamais avoir fait de piquets de grève, c'est un moyen efficace, non pas pour rejeter les gars qui veulent travailler, mais pour discuter avec eux. On a commencé, on continuera. Par contre, ce qu'on faisait avant, c'était des assemblées générales. On essayait d'y faire participer le maximum de travailleurs. C'est vrai, dans les faits, au début, c'est difficile, les types ne discutent pas, il y a encore le fait qu'ils font confiance ». C'est en gros : « Vous êtes là pour ça », mais on ne se contente pas de ça, on essaye de les faire participer. Depuis deux ans, ça a été notre souci. Pour nous, militants CGT, il y a deux trucs importants. En premier lieu, la démocratie syndicale : on essaye de faire participer le maximum de syndiqués à l'élaboration de la plate-forme, on y arrive plus ou moins ; et puis, deuxième volet, c'est la démocratie ouvrière qui ne peut se faire qu'en assemblée générale. On s'attache à ces deux trucs essentiels : démocratie syndicale, démocratie ouvrière. Dans la mesure où on gagne les deux, pas de problème, on ne peut

pas prendre la décision pour les gars. Je crois qu'on l'a jouée à fond de A jusqu'à Z, les gars se sont sentis concernés, même si on n'est pas satisfait du fait qu'ils ne parlent pas. Ça, c'est un autre problème.

— Q : Dans le fonctionnement de la grève, c'est ce qui a été déterminant ?

GEORGES : Oui, je crois. Dans toutes les grèves qu'on a menées, ça a été important. On n'impose pas. Sauf pour les grèves de 24 heures où là c'est un mot d'ordre fédéral, on ne fait pas voter. C'est une analyse fédérale, ils ont des données qu'on n'a pas sur les problèmes nationaux. Pour les problèmes locaux, alors là, pas de secret : démocratie ouvrière à fond.

— Q : Ce qui m'a frappé, c'est le naturel des assemblées générales, c'était l'impression d'une discussion qu'on avait plutôt que d'une assemblée générale bien officielle.

PHILIPPE : T'as vu les types se sentaient vachement concernés.

Ici, faute de place, nous ne pouvons passer les réponses sur l'encadrement. En gros, l'encadrement n'a pas été contre la grève, mais n'y a pas participé. Dans le travail quotidien, ils essayent de faire passer le maximum de boulot avec les gens qu'il y a. L'admiration demande à l'encadrement de gérer la pénurie, les travailleurs lui demandent de se battre avec eux. Pour le moment, celui-ci ne s'est pas encore déterminé.

— Q : L'idée d'occuper, comment vous est-elle venue ?

PHILIPPE : avec 1974. Créteil était un peu dans la tête des gens. Nous, CGT, on s'est placé d'un point de vue très clair : on a dit qu'on n'était ni contre comme FO qui l'était par principe au nom de la liberté du travail, ni pour par principe comme l'était la CFDT. Par principe, nous, on n'était ni pour ni contre, c'est-à-dire qu'on a toujours vu l'occupation et les piquets de grève, comme un moyen pour arriver à obtenir quelque chose. L'objectif c'était la plate-forme revendicative. A partir de là, il fallait choisir les moyens à se donner. On a pensé à un certain moment que les pétitions, les délégations, c'était pas assez, qu'il fallait faire grève,



Dans un centre de tri en grève (Photo correspondant HR)

ve, puis on a pensé que c'était pas assez, alors piquets de grève, pour mobiliser davantage, puis devant le peu de résultats des négociations, on s'est aperçu qu'il fallait aller plus loin. Le directeur régional avait commencé à lâcher un peu (32 préposés sur 46 minimum). Pour durcir la grève, on n'avait plus tellement le choix. On ne savait plus trop où on allait, on n'avait pas trop d'expérience là-dessus. Ça trottait dans les esprits depuis quelques jours. La proposition a été faite un vendredi soir par un camarade CFDT à l'assemblée générale. On a fait l'analyse du vote : il n'y avait qu'une vingtaine pour, c'est pas suffisant pour faire une occupation, il y avait aussi neuf contre, et une quinzaine d'abstentions, ça veut dire que ce n'était pas assez mûr dans les esprits à ce moment-là. Et le soir où on a décidé l'occupation, le mercredi soir, le vote a été bien plus nombreux.

— Q : Pour faire mûrir l'idée d'occupation, c'est avec le travail de persuasion que vous y êtes arrivés.

PHILIPPE : On a posé le problème politique de l'occupation et son rôle, pour quoi faire.

GEORGES : Tu vois l'occupation, il y a le problème suivant à savoir que notre objectif, c'était de garder la grève à ses 80, 90 %. Si on était parti en occupation huit jours plus tôt comme certains le préconisaient, on n'aurait plus eu ce rapport de force, en tout cas, on aurait eu des difficultés dans la mesure où FO avait dit :

« Occupation égale : on se barre ! ». L'occupation qu'on a faite est arrivée au moment précis où il fallait durcir un peu plus vis-à-vis de l'administration, en faisant attention que FO ne nous lâche pas. La CGT a joué un grand rôle là-dessus, on s'est mis d'accord avec FO : on occupe, mais vous devez rester dans la grève et ils nous avaient donné des garanties là-dessus. Puis, occupation d'accord, mais aussi piquets de grève, à savoir discussions, discussions avec les gars, sinon ils auraient trouvé porte close, on n'avait plus la possibilité de palper le mouvement. Sinon, on s'enfermait là-dedans, on se faisait plaisir en grattant la guitare, mais le travail de conviction de savoir où en est le rapport de force, on

aurait pas pu le faire. **PHILIPPE** : En même temps la CGT a pris d'autres décisions : explications aux autres postiers du Val d'Oise, on est allé à la porte de Pontoise, Saint-Ouen-l'Aumône. L'union locale a aussi popularisé notre mouvement au niveau de la région.

— Q : L'occupation vous l'aviez organisée en prévision d'une arrivée des flics ?

GEORGES : En réunion de syndiqués, on avait dit que l'occupation, c'était un moyen, que si les flics arrivaient, il n'y aurait pas de heurts. De toute façon on était une centaine là-

dedans, et face aux flics on n'aurait pas fait le poids. On serait parti après sur une grève de solidarité ? Bien sûr, notre objectif à la CGT, c'est que la solidarité il faut la faire mais on ne se serait battu que sur la solidarité avec Pontoise, les revendications peut-être dans les autres centres auraient été mises sous la table. Alors on a essayé d'éviter l'affrontement, si on l'avait poursuivi deux jours de plus, ils seraient venus peut-être mais on ne le souhaitait pas.

Demain : l'analyse qui a poussé les grévistes de Pontoise à arrêter.

Noisiel (Région parisienne)

L'école de la ferme du Buisson occupée

A l'école de la ferme du Buisson, il y a deux CE1 à trente-huit et trente-sept élèves depuis la rentrée. Les classes sont minuscules et quand il y a trente-huit tables, on ne peut plus ouvrir les portes et certains élèves ne voient plus le tableau.

En conséquence, les parents (Fédération Cornec) et les instituteurs vont en délégation massive à Melun le mercredi 11 octobre pour obtenir un troisième CE1.

Là-bas, l'inspectrice adjointe ne veut recevoir que les élus de Marne-la-Vallée et doit recevoir tout le monde sous la pression des parents et enseignants.

Elle dit qu'elle « trans-

mettra » au ministère, que la création d'un poste dépend du ministère et conteste les chiffres d'enfants inscrits à l'école.

Le vendredi 13 octobre, en assemblée générale, les parents décident d'occuper l'école jusqu'à l'obtention du troisième CE1.

Le samedi 14 octobre, l'école était donc occupée par les parents (les enfants sont en classe mais ne travaillent pas). Mercredi 18, une délégation devait être reçue par l'inspecteur académique.

« Le ministre avait promis l'an dernier 25 élèves pour un CE1 maximum » dans la limite des possibilités ».

Correspondant.

Rennes

Mardi 19 octobre, les élèves de différents établissements de Rennes dont celui de Brecquigny ont adopté en assemblée générale la plate-forme suivante :

- Pour la création de postes et la nomination de maîtres auxiliaires.
- Pour le droit d'expression et de réunion.
- Contre les heures supplémentaires imposées aux professeurs de gymnastique.
- Pour que les heures de breton, de dessin et de musique soient données en heures normales et non à l'heure du repas et le soir.
- Pour le droit d'inviter des associations.
- Contre le travail gratuit des LEP/CET pour les entreprises.
- Contre les stages non rémunérés dans les CET et les lycées agricoles.
- Pour des foyers culturels gérés par les élèves.
- Pour l'application et la libre utilisation des 10 %.
- Pour le développement de la représentation des élèves au conseil d'établissement.
- Pour le droit d'organiser des groupes culturels comme des groupes de théâtre, etc.

Les élèves participeront à la grève régionale du 19, dont nous avons déjà parlé dans notre édition d'hier, sur la base de cette plate-forme.

Correspondant.

Deux juges de Béthune déplacés pour avoir condamné un patron

LES juges de Béthune appartenant au Syndicat de la Magistrature ont été changé de service. Ils avaient le premier juin dernier condamné un patron Roger Leleu à un an de prison. Le président du tribunal de Béthune ne s'en cache pas, à l'origine de cette mutation il y a l'affaire Leleu.

Fin septembre, deux des trois juges de la deuxième chambre correctionnelle de Béthune étaient affectés à d'autres tâches que celles attribuées à cette chambre. L'un était affecté aux divorces, l'autre aux accidents de voiture. C'étaient d'ailleurs là les seuls changements au tableau de service du tribunal.

Les raisons de ce changement d'affectation sont évi-

dententes quand on sait que la deuxième chambre correctionnelle de Béthune avait le 1er juin dernier condamné un patron, Roger Leleu, à un an de prison pour entrave à l'exercice des libertés syndicales.

LA JUSTICE DES PATRONS

Mis en cause à la suite du déplacement des deux juges

par le journal *Libération*, qui l'accuse d'avoir obéi à des instructions ministérielles, le président du tribunal de Béthune justifie sa décision par le fait qu'il y avait une trop grande « affinité » entre les magistrats qui composent la deuxième chambre. Cette affinité n'est autre que celle d'appartenir au Syndicat de la Magistrature.

Le président du tribunal n'approuve pas la décision de justice rendue par cette chambre. Il l'estime bizarrement « dangereuse, excessive et inefficace ». « Dangereuse parce que les magistrats qui ont prononcé cette décision ont été menacés de mort... La décision a provoqué aussi une manifestation

au cours de laquelle des magistrats ont été injuriés. Une justice mal acceptée n'est pas une bonne justice. » Ces paroles, dans la bouche d'un président de tribunal, sont très étranges.

Elles reviennent à faire endosser aux juges la responsabilité des menaces. Habituellement, la hiérarchie de la justice n'est pas aussi complaisante à l'égard des menaces de mort surtout quand elles sont adressées à des juges et aux manifestations contre la justice. Il faut dire que la manifestation, les injures et peut-être aussi les menaces étaient le fait de patrons. (Il faut remarquer que ceux-ci auraient dû être poursuivis pour outrage à magistrat).

Quant à la phrase « Une justice mal acceptée est une mauvaise justice », elle vaut son pesant d'or. Le président aurait dû préciser : quand elle s'attaque aux patrons dont elle doit protéger les intérêts, elle est mauvaise. Le président du tribunal de Béthune vient de rappeler cette vérité première que la justice est une justice de classe. A-t-on vu en effet des membres de la hiérarchie critiquer ou muter des juges pour avoir condamné des gens du peuple ? A-t-on vu les magistrats qui ont relaxé des meurtriers du mouvement « légitime défense » faire l'objet de mesures disciplinaires ? A-t-on vu le juge qui a condamné à un mois de prison avec sursis l'assassin d'un travailleur immigré à Aubusson faire l'objet de sanctions pour encouragement aux crimes racistes ? Non, bien au contraire.

Par contre, les magistrats qui s'en prennent aux

patrons et qui leur appliquent la loi ou qui s'élèvent comme Monique Guémann lors de l'affaire Croissant contre l'arbitraire de certains jugements, eux, sont sanctionnés.

DETOURNEMENT DE POUVOIR

La section du Syndicat de la Magistrature de Béthune a répondu par lettre au président du tribunal : « Un tel comportement apparaît d'une extrême gravité, dans la mesure où il est de nature à mettre en cause la liberté juridictionnelle des magistrats vis-à-vis du chef de juridiction... En procédant ainsi, un président de tribunal utilise son pouvoir... non à des fins relatives à la gestion et à l'administration du tribunal comme la loi le prévoit mais dans le but d'éviter qu'une décision qu'il désapprouve ne se produise. »

Henri MAZERAU

Sonacotra ou la tactique de l'arbitraire et de la répression

NOUS poursuivons le compte-rendu de la rencontre organisée mardi dernier par la coordination des foyers Sonacotra. Hier, nous avons rappelé l'échec de la Sonacotra dans sa tentative de faire expulser les résidents en les traduisant devant les tribunaux. De plus en plus, elle recourt aux provocations et à des mesures arbitraires. Ayant perdu le procès contre des résidents d'Elancourt, elle a rompu ces derniers jours le contrat de logement avec eux et les somme de quitter le foyer sous peine d'expulsion.

Un autre procédé de la Sonacotra est la provocation. Elle l'a utilisée à Cormeilles-en-Parisis, à Ermont, aux foyers K. Marx d'Argenteuil et Ampère de Massy.

LA TACTIQUE DE LA PROVOCATION

Au foyer K. Marx d'Argenteuil, au cours d'une assemblée générale, les résidents ont décidé de manifester en grand nombre le

jour d'un procès et de perdre une demi-journée de travail ce jour-là. Un petit nombre de résidents n'étant pas d'accord, décision est prise de discuter amicalement avec eux. Or, l'une de ces discussions entre deux résidents de la même famille a mal tourné. Le lendemain, la Sonacotra, toujours à l'affût de mauvais coups, faisait paraître un communiqué de presse mettant l'incident sur le dos du comité de résidents

et des grévistes alors qu'ils n'étaient pour rien dans l'histoire.

A Massy-Ampère le 17 août un groupe de provocateurs débarquaient au cours d'une assemblée générale la veille d'un procès. L'un des personnages de ce groupe commençait à casser des portes avec un marteau. Puis à la fin de l'assemblée générale les provocateurs ont tenté de frapper des membres de la coordination à coup de bouteille. La police visiblement dans le coup arriva aussitôt et alla directement à la chambre d'un délégué qui n'était d'ailleurs pas là.

Ainsi donc n'ayant pu faire expulser les résidents pour fait de grève, la Sonacotra essaie de les impliquer dans des provocations afin de les poursuivre en justice pour violence, voies de fait,

trouble de l'ordre public. Mais là encore elle doit s'attendre à un nouvel échec.

L'INTIMIDATION POLICIERE

La répression policière a été utilisée à St-Ouen l'Aumône et Massy-Ampère (encore lui). A St-Ouen l'Aumône quatre résidents passaient en procès le 13 octobre. Le 6 octobre une assemblée générale était organisée. Le lendemain à cinq heures du matin, les flics débarquaient, se rendaient directement dans la chambre d'un délégué à qui ils passaient les menottes. C'était disaient-ils « pour demander des renseignements ». Devant le rassemblement des résidents la police devait relâcher le délégué et décamper.

A Massy-Ampère, sous le prétexte de venir voir qui sont les clandestins, la police, sur demande d'un huissier arrivait à cinq heures du matin et restait trois heures vérifiant l'identité de nombreux résidents et prenant des photos (Voir *l'Humanité rouge* du 12 octobre)

A propos des clandestins il faut dire que ce sont des

résidents en situation tout à fait légale. Ce sont la plupart du temps des résidents logeant depuis plusieurs années au foyer et qui sont partis en congé dans leur pays pendant trois ou quatre mois. A leur retour et de manière tout à fait illégale, la Sonacotra refuse de les inscrire sur ses registres.

Enfin, la Sonacotra aujourd'hui menace de fermer les foyers. Le prétexte invoqué est que la grève a provoqué un déficit d'un million de francs et que, dans ces conditions, il n'est plus possible de gérer certain d'entre eux. Elle menace de fermer ceux de Nanterre Primevère et Gennevilliers. C'est comme pour la rupture de contrat à Elancourt une mesure basée sur un mensonge. On peut estimer à 1% la part du non-paiement des

loyers dans le déficit de la Sonacotra. Celui-ci est essentiellement dû à la gestion extrêmement mauvaise de la Sonacotra. D'autre part, ce déficit est comblé par le FAS (Fonds d'action sociale) dont les caisses sont alimentées par la part des allocations familiales non versées aux travailleurs immigrés ? Ce sont donc ces derniers et personne d'autre qui paient le déficit.

Ainsi donc la Sonacotra à mesure que ses échecs s'amplifient pratique avec l'appui du pouvoir et de sa police, la répression, la menace l'intimidation. Mais pas plus que par le passé, ses manœuvres ne parviendront à briser l'unité et la fermeté des résidents.

Henri MAZERAU

Nouvelle victoire des résidents à Merlebach (Lorraine)

A Merlebach un des foyers en grève est actuellement géré par la municipalité socialiste qui assure l'intérim de la société AFMO déclarée en faillite. Il y a quelques jours les résidents en grève étaient menacés par la mairie socialiste de coupure du gaz, du courant, etc... Face à cette menace les résidents du foyer dénonçant avant hier par tract la position de la municipalité. Ils ont quand même été privés du gaz et du changement des draps. Aussitôt, ils se sont mobilisés comme à Uckange le mois dernier. Ils ont manifesté en bloquant un carrefour de la ville et ont fait pression sur le maire pendant plusieurs heures. L'issue de la manifestation, une fois de plus, a été victorieuse. C'est un nouveau succès complet des résidents de ce foyer. Ils ont montré qu'en comptant sur leurs propres forces ; en affirmant leur détermination, ils pouvaient mettre en échec la municipalité socialiste comme la société gestionnaire du foyer.

Report au 15 décembre des procès des foyers SONACOTRA de Saint-Denis et de Pierrefitte

Vendredi 13 octobre, douze résidents des foyers Sonacotra en grève des loyers de Pierrefitte et de Saint-Denis (Romain Rolland) comparaissaient devant le tribunal d'instance de Saint-Denis. Plus de deux cents résidents des deux foyers étaient venus soutenir leurs camarades. On notait aussi la présence de travailleurs français, en particulier de l'Alsthom-Saint-Ouen, et de l'UL-CFDT de Saint-Denis. Un rassemblement très combatif avait lieu devant le tribunal. Le juge a reporté le procès au 15 décembre.



Photo prise lors du procès des résidents de Massy au tribunal de Longjumeau. Un flic en civil avec son revolver qui dépasse de sa poche. La nuit précédente, une bande de provocateurs conduite par un ancien barman du foyer avait défoncé les portes des chambres des résidents. (photo HR)

Saint-Aubin-les-Elbeuf (76)

Isolée par les directions syndicales, l'échec d'une grève exemplaire

C'EST le deuxième jour de la rentrée que le CES de Saint-Aubin-les-Elbeuf, près de Rouen se mettait en grève. Après un mois de grève les professeurs et les parents d'élèves décidaient, sans avoir rien obtenu, de reprendre les cours.

A de nombreux points de vue cette grève avait été pourtant exemplaire.

UNITÉ DES ENSEIGNANTS ET DES PARENTS DANS LA LUTTE

Le premier lundi de la rentrée, les enseignants du CES de Saint-Aubin-les-Elbeuf décident la grève. Tous les syndicats SNES, SGEN, SNI, tous les non-syndiqués décident à 90 % de ne pas reprendre les cours : l'effectif théorique du CES est surchargé à 25 %. Un poste de surveillant général a été supprimé, le poste de documentaliste aussi, aucun poste n'a été créé ni d'enseignement, ni de surveillance, ni pour le personnel de service.

Les élèves sont obligés de revenir le mercredi matin, les salles de cours ne suffisent plus. De plus, les élèves ne sont plus informés sur les débouchés après la 5e et la 3e, les heures de délégations du professeur spécialisé ont été supprimées.

Le premier lundi, les enseignants décident de préparer la grève. Aussitôt, une réunion avec les parents d'élèves est organisée. Plus d'une centaine d'entre eux soutiennent l'action des enseignants, ils seront 150 à la seconde réunion. C'est en plein accord avec eux que l'action va se poursuivre ainsi qu'avec le soutien de la fédération Cornec qui est de très loin la plus représentative.

Dès le mardi 26 septembre, les enseignants sont en grève générale. Ils ont manifesté dans Elbeuf avec le soutien de la population. La grève se poursuit toute la semaine avec la participation à la manifestation de Rouen le 29 septembre.

La grève est reprise par les parents d'élèves à 85 %, émaillée de réunions et de rencontres entre professeurs et parents d'élèves. Une entrevue est redemandée au rectorat. La porte claquée au nez, la grève continue donc encore.

La troisième semaine, les parents en accord total avec les enseignants décident une semaine supplémentaire de grève scolaire. Celle-ci sera suivie à 98 % par les parents.

A la veille de la quatrième semaine, n'ayant rien obtenu les enseignants sont d'avis de reprendre les cours.

Malgré une unité exemplaire, le mouvement a été un échec. Pourquoi ?

L'ISOLEMENT

L'unité à la base des enseignants a été totale ; la coordination entre les parents et enseignants a été exemplaire ; elle est restée pourtant locale, inconnue de la plupart des enseignants et des parents de l'ensemble de la région. La responsabilité fondamentale de cet état de fait incombe aux directions académiques des syndicats enseignants qui n'ont rien fait pour soutenir ou populariser cette lutte.

Pas le moindre mot de la part du SNES, sur aucun tract. Le SGEN a attendu la dernière semaine pour en parler. Aucun soutien n'est organisé, aucune information n'est faite dans les établissements scolaires voisins par les syndicats. Le seul CES qui pourra fournir un soutien est le CES de Duéroul à 40 kilomètres de là. Une collecte chez les enseignants permet de donner 500 F aux professeurs de gymnastique en grève depuis le premier jour.

Ignorance, incompétence en ce qui concerne le SNES ? Non, il était tout à fait au courant puisque l'établissement a un représentant au Conseil académique du SNES. C'est le résultat d'une politique délibérée ; l'attitude du SNES montre bien comment il rejette ce type de lutte, préférant les grèves-souppes de 24 heures, qui n'ont jamais rien amené.

Les enseignants de Saint-Aubin disent bien d'ailleurs qu'il n'est plus question pour eux de participer, à l'avenir, à ces grèves de 24 heures.

La grève se termine donc sur un échec quasi-total, qui entraîne un certain nombre de questions :

Comment mener la lutte par la suite ?

Quelles formes d'action employer ? Déjà on réfléchit aux actions à venir...

Non seulement l'unité à la base entre enseignants et parents s'est pleinement réalisée, mais ils avaient le soutien de la population de l'agglomération ; plus de 1 000 affiches ont été collées par les enseignants.

Mais cette unité n'a pas été suffisante face au recteur, face au ministre, face à l'Etat patron.

Seule une action de même type mais de plus grande envergure pourrait faire reculer le pouvoir. C'est aux syndicats qu'il revient d'impulser et de coordonner une telle action et il faut bien constater que les directions syndicales réformatrices actuelles n'ont nullement pour objectif d'accomplir une telle mission.

Deux camarades

Agissons

A la rentrée 1978 :

- 740 élèves (soit 90 % de plus) dans un CES conçu pour 600 élèves ;
- Le poste de surveillant général supprimé ;
- Le demi-poste de documentaliste supprimé ;
- Pas de documentaliste ;
- Pas de personnel de service supplémentaire ;
- Suppression des heures du professeur délégué à l'information (orientation des élèves de 5e et 3e) ;

En conséquence, la sécurité des enfants est mal assurée, le bon fonctionnement du CES est perturbé, la qualité de l'enseignement va se dégrader.

Depuis la rentrée, de nombreuses actions ont été engagées :

- Démarches auprès du rectorat et du ministère (professeurs, parents, élus locaux) ;
- Informations à la presse parlée et écrite ;
- Grève des professeurs, 6 jours suivis à 90 % ;
- Grève des parents : sept jours (trois jours suivis à 85 % et quatre autres jours prévus du mercredi 11 au samedi 14 octobre inclus).

Aucune réponse positive à ces problèmes. Quel avenir pour nos enfants ?

Le développement régulier de la ZAC des Feugrais (commune de Cléon et Saint-Aubin) amène de nouveaux élèves tous les jours.

Le futur CES de Cléon doit soulager le CES de Saint-Aubin. Programmé dans la ZAC, il ne sera réalisé dans les meilleures hypothèses que pour la rentrée de septembre 1981. Or, l'administration n'a voulu prendre aucun engagement de réalisation pour cette date. Dans ces conditions, comment se fera la rentrée 1979-1980 ?

Les parents et les professeurs en grève de Saint-Aubin-les-Elbeuf

Le CES de Saint-Aubin-les-Elbeuf est situé tout près de la ville de Cléon.

Cléon, c'est les 8 000 ouvriers de l'usine Renault-Cléon. Des classes surchargées du CES jusqu'à la chaîne de l'usine, l'itinéraire est tout tracé pour les jeunes de la région.

nous réplique par la liberté du travail des autres. »

Correspondant

Le Havre

Le personnel du CES Théophile-Gautier (au Havre) réuni en intersyndicale le 10 octobre 1978, proteste contre l'inaction des syndicats et la forme d'action proposée le jeudi 12 qui leur paraît une grève inefficace car marquée par la division (division entre les régions, les catégories de personnel, les syndicats).

Les enseignants du CES décident de ne pas faire cette grève en signe de protestation.

Ils demandent à leurs directions syndicales d'organiser une véritable action unitaire, nationale et de grande ampleur qui ne s'arrêterait qu'avec la satisfaction de leurs revendications, indispensables à l'amélioration de leurs conditions de travail et de celles des élèves.

Lettre envoyée dans tous les établissements du Havre et de la région, envoyée aux fédérations de parents d'élèves, envoyée au SNES, SNI, SNEP, et SGEN.

La lutte des profs de gym se poursuit

Mardi matin, 17 octobre, les professeurs d'éducation physique du lycée H. Wallon, à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) — qui continuent leur grève pour l'abandon des mesures Soisson sur l'éducation physique et sportive — ont fait un piquet de grève devant les portes des bâtiments du premier et deuxième cycles, mettant le lycée dans l'impossibilité totale de fonctionner.

Les autres professeurs ont soutenu, à l'unanimité, cette action et se sont mobilisés notamment contre toute mesure de répression vis-à-vis des professeurs de gymnastique, car le proviseur les menace du tribunal pour atteinte à la liberté du travail.

Comme l'a fait remarquer un professeur de gymnastique du piquet de grève : « C'est quand on entend que pour notre droit au travail qu'on

Protestations contre le plan Soisson

Mardi 17 octobre, les étudiants de l'unité d'étude et de recherche en éducation physique et sportive (UEREPS) ont occupé à quatre-vingts les locaux de la direction régionale de la Jeunesse et des Sports de Strasbourg.

Le même jour, des étudiants de l'UEREPS retenaient le directeur régional de la Jeunesse et des Sports à Dijon.

Les professeurs de gymnastique et les étudiants, contrairement aux autres professeurs, ne dépendent pas de l'Education nationale mais de la Jeunesse et des Sports.

A l'occasion de la parution de L'Humanité Rouge en tant qu'organe central du PCML

Abonnements spéciaux pendant une durée d'un mois

L'abonnement d'un mois : 15 F francs

La Jeune garde rouge est parue



Prix 4 F
Passez vos commandes à l'Humanité rouge en précisant : Pour la Jeune Garde rouge.

Paris

L'Association des Amitiés franco-chinoises organise une conférence-débat jeudi 19 octobre à 20 h

44, rue de Rennes (ou 4, place Saint-Germain-des-Prés) — Métro Saint-Germain-des-Prés sur « Les orientations de l'économie chinoise » par Hélène Marchisio qui revient d'un séjour de quatre mois en Chine populaire.

l'humanité rouge

Directeur politique : Jacques Jurquet
Rédacteur en chef : Jean Quercy
Chefs de rubrique : Intérieur : Claude Buisson — Front ouvrier : Gilles Carpentier — International : Annie Brunel
L'Humanité rouge : pour toute correspondance : BP : 61 75861 Paris cedex 18
CCP 30 226 72 D La Source
Tel : 205 51 10

Directeur de publication : André Druenne
Commission paritaire No 57 952.
Distribution NMPP
Imprimerie La Nouvelle
Dépot légal 4e trimestre 1978.

1 000 km à travers le Kampuchea (Cambodge) (7)

Pour une bonne santé du peuple

AU fil de la route — interrompu dans la bonne humeur par quelques pannes de notre « dodge » — on observe bien des choses. Les enfants, notamment, qui accourent pour nous observer avec des sentiments mêlés de curiosité et de timidité et ces fous rires espiègles qui sont le propre de tous les gamins du monde quand ils sont heureux de vivre.

Contrairement à tant d'autres pays du tiers monde où le spectacle des enfants aux grands yeux mornes et au ventre gonflé vous serre le cœur, ici rien de tel déjà. Certes, beaucoup vont pieds nus et les plus petits galopent tout nus vers la route pour nous accueillir. Mais il faut dire que les ébats dans les rizières, ce mélange permanent de terre, d'eau et de boue qui cerne toutes les petites maisons sur pilotis, ne sont guère compatibles avec les beaux habits neufs reçus de la coopérative. Ici et là quelques crânes tondus et passés au bleu révèlent à la fois l'existence d'impétigo et le fait qu'il est soigné.

La coopérative sert aussi de base au développement d'un réseau sanitaire qui a déjà obtenu des résultats remarquables. De petits dispensaires existent un peu partout, en moyenne un pour cent familles, avec trois membres du personnel sanitaire et une petite fabrique de médicaments à base de simples.

Le paludisme, ce fléau qui a emporté déjà tant d'adultes et d'enfants et qui, avant la libération du pays, touchait plus ou

moins 90% de l'ensemble du pays est déjà en voie de disparition totale : « Faut-il prendre de la quinine ? » avions-nous demandé aux médecins chinois, « Pas la peine ! » nous a-t-on répondu, et de fait, pas une seule fois au cours de notre voyage nous n'avons aperçu ne serait-ce qu'un anophèle, le moustique géant vecteur de la maladie. On nous confirmera sur place que désormais 10% de la population seulement est touchée par le paludisme. C'est un exploit dans ce pays où les surfaces d'eau stagnantes abondent.

Contre le paludisme, on a mené une véritable guerre populaire. Des « médecins du peuple » recevant une formation accélérée, ont parcouru tout le pays expliquant la nature de l'ennemi, les causes qui le font pulluler, la manière de l'exterminer. Tous les locaux d'habitation ont été soigneusement aspergés de DDT, les maisons neuves aussi sont traitées avant d'être remises à leurs locataires. Les marais sont comblés, les ordures sont enterrées, les étables et porcheries impeccablement tenues.

Chaque matin avant de se rendre au travail, une activité fébrile règne autour des bâtiments des coopératives. Balais en mains, grands et petits pourchassent la poussière et la saleté qui portent en elles les germes de maladie et de mort. Une alimentation enfin suffisante, qui tend progressivement à se diversifier, contribue à faire ces gamins aux joues rondes, solidement plantés sur leurs petites jambes.

A Kompong Cham, au bord du Mékong, nous visitons une petite fabrique de distillation de plantes médicinales. A l'entrée un petit jardin expérimental où croissent des spécimens soigneusement étiquetés. Dans le hall de la fabrique, de grandes jarres de verre emplies de liquides multicolores et odorants.

Sous un hangar, soigneusement emplies, des écorces aux propriétés multiples. On nous explique que la majorité du personnel court en permanence les

champs et les forêts pour cueillir la matière première. Les paysans sont mobilisés pour indiquer les endroits où croissent les simples, leurs vertus multiples, la manière de les préparer pour en obtenir le plus d'effet.

Un peu plus loin se tient l'usine de médicaments, un grand bâtiment à étages impeccablement entretenu. De petits comprimés bruns sont compressés, passés au tamis, enrobés de sucre rose « pour que les enfants acceptent de les avaler », nous explique-t-

on. Il ont des vertus multiples : pour la circulation sanguine, les insomnies, les diarrhées qui sont un autre fléau du passé. Pendant la guerre, on a même su utiliser le jus naturel de noix de coco pour en faire un sérum reconstituant pour les blessés. Elles sont aujourd'hui encore « une usine de jus de fruits naturels » bourrées de vitamines.

Tout au long de la route, on nous montrera nombre de ces petits bâtiments neufs et pimpants où l'on s'affaire pour améliorer la santé de tous.

A la maternité de Phnom Penh



A la maternité de Phnom Penh (Photo HR).



A la maternité de Phnom Penh (Photo HR).

L'hôpital pour enfants malades et la maternité de Phnom Penh sont situés un peu à l'extérieur de la ville. Une délégation nous attend à l'entrée des jardins magnifiquement fleuris ; rien que des femmes. La directrice de l'hôpital est une jeune doctoresse ; ses études de médecine, elle les a faites sous les bombes, dans le maquis.

Avec elle, nous visitons les salles de maternité. Seules les femmes ayant une grossesse difficile accouchent ici, les autres accouchent dans les petits

hôpitaux des coopératives des districts. Les patientes nous saluent en souriant. A côté de la salle d'accouchement, des berceaux en fer bien alignés. Coiffés d'un petit bonnet blanc, bordés de couvertures écossaise aux couleurs éclatantes, les nouveaux-nés dorment paisiblement. Un personnel jeune et, nous a-t-il semblé très nombreux, veille sur eux. Le matériel est simple, rudimentaire, mais d'une propreté parfaite.

Dans un autre bâtiment, ce sont les enfants malades : diar-

rhées, maladies infantiles diverses ; ils se reposent ou bavardent dans de petites chambres, à cinq ou six et nous accueillent avec curiosité. Lorsque nous partons les petits nez s'écrasent aux vitres, les mains s'agitent et nombre de jeunes infirmières se regroupent autour de nous pour une souriante photo d'adieu.

Annie BRUNEL

Demain : les droits de l'homme au Kampuchea



A l'hôpital des enfants malades (Photo HR).



La directrice de l'hôpital des enfants malades. Elle a fait ses études dans le maquis (Photo HR).

Une usine pour la santé du peuple



Dans l'usine de médicaments, on prépare des comprimés à partir surtout des plantes (Photo Kampuchea).



La délégation française lors de sa visite à l'hôpital des enfants malades (Photo HR).